

AFRIQUIA GAZ

Comptes consolidés 2007 selon les normes IFRS

BILAN - ACTIF CONSOLIDÉ		
ACTIF en KDH	31/12/07	31/12/06
Ecart d'acquisition	572 501	572 501
Immobilisations incorporelles	396	396
Immobilisations corporelles	1 525 719	1 427 701
Immobilisations financières	19 832	21 939
Titres mis en équivalence	133 543	129 036
Autres Immobilisations financières	434	1 344
Actif immobilisé	2 252 425	2 152 917
Autres actifs non courants	102 297	162 703
Impôts différés actif	166 523	190 404
Total des autres actifs non courants	268 820	353 107
Total Actif non courant	2 521 245	2 506 024
Stocks	233 155	85 564
Clients	426 919	402 738
Titres de placement	258 842	-
Autres créances et comptes de régularisation	771 130	815 051
Actifs d'exploitation	1 690 046	1 303 353
Trésorerie Actif	448 350	102 989
Total des actifs courants	2 138 396	1 406 342
Total Actif	4 659 641	3 912 366

BILAN - PASSIF CONSOLIDÉ		
PASSIF en KDH	31/12/07	31/12/06
Capital	343 750	343 750
Prime d'émission	842 674	842 674
Réserves Consolidées	141 394	144 139
Résultat consolidés	220 272	176 004
Total Capitaux propres part du groupe	1 548 090	1 506 567
Intérêts minoritaires	3	3
Total Capitaux propres	1 548 093	1 506 570
Dettes de financement à plus d'un an	484 329	451 546
Autres passifs non courants	377 603	409 696
Impôts différés - Passif	26 787	33 045
Total des passifs non courants	888 719	894 287
Fournisseurs et comptes rattachés	2 005 544	1 151 918
Dettes de financement à moins d'un an	38 432	30 883
Autres dettes et comptes de régularisation	178 776	327 750
Dettes d'exploitation	2 222 752	1 510 551
Trésorerie et équivalents	77	958
Total des passifs courants	2 222 829	1 511 509
Total Passif	4 659 641	3 912 366

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ		
En KDH	31/12/07	31/12/06
Produits des activités ordinaires	2 503 772	2 178 200
Autres produits	18 471	41 941
Coût des biens et services vendus	-1 787 328	-1 561 832
Charges de personnel	-95 983	-89 203
Autres Charges et produits opérationnels	-149 790	-161 322
Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements	489 142	407 784
Dotations aux amortissements	-144 809	-130 029
Résultat opérationnel	344 333	277 755
Coût de l'endettement financier net	-36 228	-64 451
Autres charges et produits financiers	371	-
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	308 476	213 304
Quote part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	26 350	26 307
Impôts sur les résultats	-114 554	-63 607
Résultat net consolidé	220 272	176 004
Dont part du groupe	220 272	176 004
Dont part minoritaires	0	0
Résultat net par action en DH	64	51
Résultat par action dilué en DH	64	51

PRÉSENTATION SÉLECTIVE DES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS

Présentation du Groupe

Le groupe Afrika Gaz a pour objet l'importation, la reprise en raffinerie, l'entreposage, la consignation et la distribution des gaz de pétrole liquéfiés. Le Groupe Afrika Gaz dispose de plusieurs Centres Emplisseurs situés à Marrakech, Beni Mellal, Jorf et Mohammedia et exploite également les Centres d'Emplissage des sociétés du Groupe Akwa notamment ceux d'AB Gaz, Maghreb Gaz et Tadla Gaz.

Note 1 : Principes comptables

Les comptes consolidés annuels du Groupe Afrika Gaz sont établis suivant les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS tels qu'adoptés par l'Union Européenne et en application de la loi n° 52-01 modifiant et complétant le Dahir portant loi n° 1-93-211 du 21 septembre 1993.

La société a appliqué le principe suivant, dans l'attente des décisions de l'IASB ou de l'IFRIC sur le sujet :

- Tous les coûts liés à la fusion entre la société et les sociétés TPZ et PHM ont été neutralisés en normes IFRS et enregistrés au niveau des impôts différés (notamment liés aux plus et moins values de fusion ainsi que les droits d'enregistrement).

Note 2 : Effets de l'application des IFRS

Les principaux effets liés à l'application des normes IFRS se détaillent comme suit :

Les conditions d'activation des charges à l'actif étant plus restrictives en IFRS, les immobilisations en non valeurs ont été portées directement en déduction des capitaux propres d'ouverture ;

Possibilités offertes par l'IFRS 3 pour le retraitement des frais suivants :

- Imputation sur la prime d'émission des frais externes liés directement à l'opération d'augmentation du capital,
- Diminution du montant de la dette des frais liés à l'émission de l'emprunt obligataire,
- Imputation sur la valeur des titres des frais externes directement liés à la transaction d'acquisition des titres.

Conformément aux normes IFRS, les contrats de location répondant aux critères de location financement tels que stipulés par ces normes ont fait l'objet d'un retraitement (inscription à l'actif immobilisé des biens et constatation d'une dette de financement) ;

Annulation de la provision pour investissements à caractère fiscal ;

La valeur du fond de commerce inscrite à l'actif des sociétés au niveau des comptes sociaux et qui ne répond pas aux critères requis par les normes IFRS pour leur activation a été annulée en consolidation ;

Application de l'approche par composants sur les immobilisations corporelles sujettes à des entretiens ou à des remplacements ;

Consolidation des sociétés dans lesquelles la société exerce une influence notable ou un contrôle exclusif ;

Ventilation au niveau du bilan passif des dettes financières à plus ou moins d'un an.

Harmonisation des règles comptables entre les différentes sociétés du Groupe et notamment concernant les durées d'amortissement ;

Révision de la durée d'amortissement des sphères et citernes de 10 ans à 20 ans ;

Allongement des durées de reprises des consignations de 10 à 20 ans afin de les aligner sur les durées d'amortissements des immobilisations y afférentes ;

Revue de la durée d'amortissements du matériel informatique de 79 mois à 60 mois,

Constatation des impôts différés ;

En IFRS, les ventes réalisées et qui n'ont pas pour objet d'augmenter les fonds propres de la société sont exclues du chiffre d'affaires. Ce retraitement n'a pas d'impact sur le résultat net.

Note 3 : Périmètre et méthode de consolidation

A la date du 31 décembre 2007, les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation se détaillent comme suit :

Titre	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
Afrika Gaz	100%	100%	Intégration globale
Sodipit	100%	100%	Intégration globale
Salam Gaz	20%	20%	Mise en équivalence
Gazafric	50%	50%	Mise en équivalence
Stogaz	50%	50%	Mise en équivalence
Omnium Stockage	100%	100%	Intégration globale
Proactis	25%	25%	Mise en équivalence

Le périmètre de consolidation n'a pas connu de variation entre 2006 et 2007.

Les participations dans lesquelles le Groupe Afrika Gaz détient le contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les participations dans lesquelles le Groupe Afrika Gaz détient une influence notable ou le contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

L'écart de valeur constaté entre le prix d'acquisition des titres et la part de la situation nette évaluée à la juste valeur à la date de la prise de participation constitue l'écart d'acquisition.

Abdelaziz ALMECHATT
COOPERS & LYBRAND (MAROC) S.A.
83, Avenue Hassan II
Casablanca

Abdellah RHALLAM
FIDECO
124, Bd Rahal El Meskini
20100 Casablanca

AFRIQUIA GAZ SA

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société AFRIQUIA GAZ SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles internationales d'audit ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Le 16 avril 2008

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

COOPERS & LYBRAND (MAROC) SA

FIDECO

ABDELAZIZ ALMECHATT

ABDELLAH RHALLAM

AFRIQUIAGAZ
افريقيغاز

Filiale de

AKWA
G R O U P

Contact Communication Financière : Loubna OUALHADJ
Tél. : 022 35 22 90 - E-mail : l.oualhadj@akwagroup.com